

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

JEUDI, 7 OCTOBRE 1880

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
7 octobre 1880.

LA Route de l'Abîme

PAR RAOUL DE NAVERY.

Suite.

XXII

VICTIMES DU DEVOIR.

L'ombre envahissait l'église métropolitaine qui avait vu s'agenouiller tant de rois et avait entendu la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Les vitreaux flamboyants semblaient sur le pavé des fleurs épanouies; dans les chapelles la lumière doucement tamisée s'unissait à cette sorte de fraîcheur recueillie qui tombe des grandes nefs. Les autels déserts enveloppés de voiles semblaient environnés de deuil. De rares fidèles prosternés priaient sur les dalles. La voix des dix justes capables de sauver Sodôme s'élevait vers le ciel irrité. On n'entendait ni bruit de hallebarde hurlant le pavé sonore, ni sonnette d'enfant de chœur tintant l'heure du divin sacrifice. La psalmodie n'éveillait point à cette heure d'écho sur les voûtes; l'église du Christ se recueillait, et par la prière et le silence se disposait au martyre.

Rien de plus magnifique qu'une grande cathédrale emplit du chant des hymnes, pénétrée des parfums de l'encens, à l'heure où les chapes d'or des prêtres frissonnent sur le marbre, où les croix processionnelles, les bannières, reluisent sous la lumière étincelante; rien de plus majestueux que ce même temple rempli de la présence divine, et dans lequel on voit, seulement avec les yeux de l'esprit, flotter la robe de l'agneau dont le bord seul remplit l'espace.

Il pouvait être deux heures de l'après-midi quand les fidèles dispersés dans la vaste cathédrale levèrent brusquement la tête et devinrent attentifs à un bruit étrange, insolite, qui, dans les conditions où se trouvait Paris, ne pouvait manquer de paraître effrayant.

En effet, des crosses de fusils résonnaient sur le pavé, et la voix de plusieurs hommes interpellait un sacristain tremblant.

— Voyons, répondras-tu demanda le Gréveur en secouant le vieillard le par l'épaule, tu es chargé de la surveillance de la sacristie.

— Oui, répondit le vieillard, jusqu'à un certain point, et.....

— Pas de réticence! donne-nous les clefs.

— Qu'en voulez-vous faire? demanda le vieillard.

— Inspecter les armoires qu'elle contient.

Le sacristain fit moins de difficultés que le Gréveur n'en attendait; il remit les clefs et suivit le groupe de fédérés qui se dirigeait vers la sacristie.

En une minute les armoires ouvertes livrèrent aux pillards des aubes, quelques robes d'enfants de chœur et de menus objets.

— Vieux gueux! fit le Gréveur, penses-tu railler la République et les membres du gouvernement?

— Je ne raille personne, vous m'avez demandé les clefs, vous les avez.

— Mais les autres?

— De quelles clefs parlez-vous?

— Des clefs du trésor de Notre-Dame.

— Les clefs du trésor de Notre-Dame! fit le sacristain, mais vous me tuez sur place avant de faire avouer où elles se trouvent.

— Voyez-vous, ce misérable fanati-

que, dit un fédéré. Est-ce qu'un tas de vieux os et de crâne blanchis ont besoin d'or et d'argent? Il faut du pain pour les enfants, de la poudre pour les braves, et le trésor doit être livré à la République.

— Cherchez-le donc, répliqua le sacristain.

Un soldat empoigna le vieillard par le cou et le serra avec une telle force que sa face s'injecta de sang. Il le lâcha quand il le vit prêt à rendre le dernier souffle.

— Une poussée comme celle-ci et tu perds le goût du pain, lui dit-il, parle donc, où est le trésor?

— Je ne sais sur quoi jurer que je l'ignore, dit le sacristain, vous ne me croiriez pas.

— Mais l'archevêque le sait, et l'archevêque est en notre puissance.

— L'archevêque ne le sait pas d'avantage.

— Qui donc, alors?

— Les chanoines, les chanoines seuls.

— Nous les trouverons, dit le Gréveur, donne leur adresse.

Le sacristain secoua la tête.

— La plupart ont quitté Paris, dit-il.

— Vous voyez bien qu'il ne veut pas parler! fit le Gréveur. En avant les grands moyens! La conviction entrera dans son esprit par la torture, nous trouverons bien une mèche souffrée quelque part.

Le vieillard se mit à trembler de tous ses membres. L'effroi que lui causait la souffrance physique le jeta à genoux devant la bande de fédérés.

— Grâce! dit-il, ne me faites pas de mal... Je vous jure que j'ignore où sont cachés les chanoines, presque tous, du moins... Je suis un pauvre homme, que vous servirait de me torturer? Ils sont partis... Un seul est resté.

— Où se cache-t-il? cria le Gréveur.

— Il ne se cache pas, il habite toujours sa maison.

— Où cela?

— Rue du Cloître-Notre-Dame, numéro 10...

— Infâme canaille! fit un soldat, en renversant à terre le sacristain d'un coup de crosse le fusil, il voulait sauver un abuseur du peuple du juste châtiement qui le menace.

— Son nom? maintenant, fit le Gréveur.

Une dernière fois le sacristain hésita; il comprenait que sa délation pouvait devenir un arrêt de mort, mais une pointe de baïonnette heurta son bras et il murmura en étouffant un cri de douleur:

— L'abbé de Hautmoustier.

Alors avec des hurlements de joie farouche, la troupe quitta l'enceinte de l'église, et tournant à droite se trouva dans la rue du Cloître, en face d'une immense porte cochère s'ouvrant sur une cour noire, dominée de trois côtés par des murailles d'aspect coupées de fenêtres irrégulières.

Pendant ce temps le vieux sacristain tombait sur les dalles en répétant:

— Judas! Judas! tu viens de livrer le sang innocent!

L'abbé de Hautmoustier travaillait paisiblement à son *Histoire de Notre-Dame*, quand un coup de crosse de fusil ébranla violemment sa porte.

Il s'attendait depuis longtemps à subir le sort de quelques-uns de ses collègues.

Lorsqu'il comprit que l'heure de la lutte était venue, il trouva soudainement dans un regard jeté sur le crucifix, la force de subir l'outrage et peut-être le martyre.

Il se leva, et d'un pas tranquille, avec un sourire plein de sérénité et d'espérance, il alla ouvrir aux délégués de la Commune.

Le Gréveur s'avança le premier. — Tu es le citoyen Hautmoustier? — Je me nomme, répondit le prêtre avec lenteur, le baron Enguerrand de Hautmoustier.

— Tu fais métier de débiter au peuple des mensonges, et de lui vendre des indulgences?

— J'enseigne à honorer la religion que vous outragez et j'accorde sans en trafiquer le pardon au repentir.

— Des mots! les phrases! cria le Gréveur, on connaît ça! Tu sais où l'on a renfermé le trésor de Notre-Dame, ton devoir est de le livrer au gouvernement.

— J'atteste, dit l'abbé de Hautmoustier que nul ne m'a confié le secret dont vous réclamez la révélation mais si je le connaissais, je garderais le silence.

— Alors suis-nous! dit le Gréveur.

— Je suis résigné d'avance à affronter tous les dangers, à subir tous les outrages.

Le chanoine descendit tranquillement l'escalier et entouré par les gardes il entra dans la basilique. Les fédérés saluèrent son arrivée d'un formidable hurra. Ils se crurent déjà en possession des richesses de l'église et répétèrent d'une voix impérieuse:

— La clef du trésor, la clef!

— Je vous l'ai dit, je ne l'ai pas! répondit l'abbé de Hautmoustier.

— Le feu! la question! la corde! hurlèrent les bandits.

En moins d'une seconde le vieillard fut renversé, on lui lia les bras, et l'un des plus exaspérés levait sur lui son revolver, quand un bras robuste l'écarta, et une voix sonore cria par trois fois:

— Lâche! lâche! lâche!

Un nouvel acteur venait d'entrer en scène. C'était Conrad Bellefleur. Il rentra dans l'appartement qu'il occupait au quatrième étage de la maison du chanoine, quand la concierge au désespoir lui raconta ce qui venait de se passer.

— Pour Dieu, monsieur l'abbé, dit-elle avec instance, quittez cette maison les mécréants y peuvent revenir... C'est déjà bien assez malheureux que notre digne chanoine soit entre leurs mains, changez d'habit et sauvez-vous... Il ne manquera pas de bonnes âmes qui vous donneront l'hospitalité pour l'amour de Dieu.

— Me cacher! fuir! quand mon vieil ami, mon maître court un danger, vous n'y songez pas! Qu'importe ma vie! si elle sert à son salut, elle n'aura pas été inutile.

En dépit des prières des gens de la maison, l'abbé Conrad courut à Notre-Dame, en franchit la porte et arriva à temps pour sauver la vie au chanoine.

— Ah! mon fils! lui dit celui-ci, pourquoi n'avez-vous pas fui?

— Avant d'arriver à ce vieillard, vous me tuez, dit l'abbé Conrad en s'adressant aux fédérés.

— Double prise alors, reprit un garde.

Le Gréveur poussa un sauvage défilé de rire, et saisissant par l'épaule le jeune prêtre qui le regardait avec calme.

— Tu ne te rappelles pas mon visage? lui demanda-t-il.

— Non, répondit l'abbé Conrad.

Eh bien! moi, je te reconnais! et dans cinquante ans, ma haine te découvrirait encore... C'est toi qui, sur le champ de bataille de Champigny, m'as désigné comme faisant partie de la bande des *Corbans rouges*, c'est toi qui m'a fait incarner comme mal-faiteur et pillier de cadavres..... La commune, qui me sait bien patriote m'a rendu la liberté... Je suis membre du conseil municipal et chef de bataillon je commande à mon tour... sur un signe de moi, on va te loger une balle dans la tête.



PROVINCE DE QUEBEC.

Département des Terres de la Couronne.

Section des BOIS et FORETS

Québec, 14 août 1880.

Avis est par le présent donné, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10 heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur.	
Bloc A, 1 ^{er} rang, limite n° 4, 39 m. car.	5, 61 1/2
" " " " " "	6, 3 1/2
" " " " " "	7, 16 1/2
" " " " " "	8, 19 1/2
" " " " " "	9, 34 1/2
" " " " " "	10, 55
" " " " " "	11, 55
" " " " " "	12, 55
" 2 ^e " " " " "	1, 40 1/2
" " " " " "	2, 52 1/2
" " " " " "	3, 55
" " " " " "	4, 51
" " " " " "	5, 50
" " " " " "	6, 50
" " " " " "	7, 50
" " " " " "	8, 50
" " " " " "	9, 50
" " " " " "	10, 50
" " " " " "	11, 50
" " " " " "	12, 50
" 3 ^e " " " " "	1, 50
" " " " " "	2, 50
" " " " " "	3, 50
" " " " " "	4, 50
" " " " " "	5, 50
" " " " " "	6, 50
" " " " " "	7, 50
" " " " " "	8, 50
" " " " " "	9, 50
" " " " " "	10, 50
" " " " " "	11, 50
" " " " " "	12, 50

Agence de l'Ottawa Inférieur.	
Limite Rivière Rouge Sa 1 A, 18 m. car.	B, 40
" " " " " "	C, 50
" " " " " "	D, 42
" " " " " "	E, 36
" " " " " "	F, 50
" " " " " "	G, 50
" " " " " "	H, 38 1/2
" " " " " "	I, 34

Agence de Montmagny.	
Limite n° 56, Riv. Noire, 20 mil. car.	58, " 18 1/2
" " " " " "	1 " 49
" " " " " "	2 " 46
" " " " " "	H " 8 1/2
" " " " " "	A. F. G. " 38 1/2
" " " " " "	60 " 25
" " " " " "	3 Riv. St. Jean, 25
" " " " " "	4 " 25
" " " " " "	61 " 25
" " " " " "	62 " 25 1/2
" " " " " "	65 " 20
" " " " " "	67 " 20
" " " " " "	69 " 17 1/2
" " " " " "	70 " 16
" " " " " "	71 " 14
" " " " " "	16

Agence de Granville.	
Limite canton Painchaud, 15 m. c.	" 36
" " " " " "	" 22 1/2
" " " " " "	" 36 1/2
" " " " " "	" 48
" " " " " "	" 40
" " " " " "	" 36

Lim. cant. Cabano.	
" " " " " "	16
" " " " " "	38 1/2
" " " " " "	38
" " " " " "	25
" " " " " "	38

Agence de Rimouski.	
Lim. Lac Témisc., n° 1, 2 ^e rang, 54 m. c.	" 45
" " " " " "	" 45
" " " " " "	" 40 1/2
" " " " " "	" 10
" cant. Milniké Nord, 20	" 20
" " " " " Sud, 20	" 20
" Rivière Jean Lévesque, Nord, 34 1/2	" 34 1/2
" " " " " Sud, 4	" 4
" canton Ouhmet, 64	" 64
" arrière Rivière Métis, 31	" 31

" canton Masse, n° 1, Ouest, 30	" "
" " Duquesnes, 2, Sud, 7	" "
" " Rivière Touladié, 1, Nord, 26	" "
" " " " " 1, Sud, 19 1/2	" "
" " Kelzouick, Ouest, 10	" "
" " " " " Est, 10	" "
" " Causanpscul, Nord, 10	" "
" " " " " Sud, 10	" "
" " Rivière St. Pierre, 26	" "

Agence de Bonaventure.	
Limite rivière Nouvelle, Ouest, 10 m. c.	" "
" " " " " Est, 10	" "
" " Township Ristigouche, 8 1/2	" "

Agence du Saguenay.	
Limite canton Iberville, 34 m. c.	" "
" " Fleuve St. Laurent, Ouest, 30	" "
" " " " " Est, 30	" "
" " Rivière Laval, Sud, 25	" "
" " arr. Sault au Cochon, n° 1, Est, 47	" "
" " " " " 2, " 40 1/2	" "
" " " " " 1, Ouest, 17	" "
" " " " " 2, " 20	" "

CONDITIONS DE LA VENTE.
Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir:
Agence de l'Ottawa Supérieur, de \$50 à \$100.
Agence de l'Ottawa Intérieur, de \$25 à \$50.
Agence du Saguenay et de Bonaventure, de \$8 à \$15.
Agence de Montmagny, Granville et de Rimouski, de \$8 à \$25, et elles seront adjudgées aux plus hauts enchérisseurs.
Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.
Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dépositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plants indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.
E. E. TACHE,
Asst. Commissaire,
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par l'Ordre en Conseil sont les seuls autorisés à publier cet avis.
26 août 1880.

BUREAUX TELEGRAPHIQUES.	
Distances des bureaux télégraphiques depuis la Pointe-Lévis jusqu'au Cap Rosier.	
De	Milles.
Pointe Lévis..... à L'Islet.....	47
L'Islet..... à Kamouraska.....	29
Kamouraska..... à Rivière du Loup.....	35
Rivière du Loup..... à Trois Pistoles.....	27
Trois Pistoles..... à Rimouski.....	39
Rimouski..... à Pointe aux Pères.....	8
Pointe aux Pères..... à Ste Flavie.....	15
Ste Flavie..... à Grand Métis.....	7
Grand Métis..... à Matane.....	30
Matane..... à Ste Félicité.....	12
Ste Félicité..... à Lum. Cap Chatte.....	31
Lum. Cap Chatte..... à Cap Chatte.....	3
Cap Chatte..... à Ste Anne des M'ts.....	9
Ste Anne des M'ts à Rivière Martin.....	17
Rivière Martin..... à Mont Louis.....	27
Mont Louis..... à Rivière Madeleine.....	20
Rivière Madeleine à Grande vallée.....	4
Grande vallée..... à Chlorodorme.....	15
Chlorodorme..... à Grand Etang.....	9
Grand Etang..... à Riv. aux renards.....	21
Riv. aux renards..... à Anse Griffin.....	7
Anse Griffin..... à Cap Rosier.....	8

J. E. ROY
NOTAIRE
Bureau de LEON ROY, Notaire
No. 4, RUE WOLFE, LEVIS
4 juin 1880

LE QUOTIDIEN
Journal du soir
PARAISANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement :
UN AN - \$2 50
SIX MOIS - 25
TROIS MOIS - 65

LEVIS, 7 OCTOBRE 1890

LES ECOLES DU SOIR.

Les belles soirées d'été nous échappent avec la belle saison, hélas! toujours trop courte. Nous sommes forcément amenés aux jours sombres, froids et orageux de l'automne. Devant nous se présentent les longues soirées de deux saisons encore plus longues, et qui seront pour un grand nombre une source de temps perdu.

Il nous semble pourtant qu'il y aurait dans certains centres, comme à Lévis par exemple, un moyen bien efficace d'utiliser ces longues heures consacrées à l'oisiveté ou à quelque chose de pis.

Il est étonnant de constater par les rapports des écoles des arts et métiers combien les jeunes gens sont avides de profiter des avantages que leur procurent ces institutions.

Le nombre d'élèves qui fréquentent ces écoles est considérable et les résultats que l'on en obtient sont tout à fait satisfaisants.

Il ne s'agit, pour s'en convaincre, que de voir ce qui se passe à Lévis chaque année; et ailleurs les mêmes faits se répètent.

Or la jeunesse, qui aime tant à s'instruire, ne peut pas et ne doit pas embrasser la même carrière, et tous les jeunes gens ne peuvent pas être dessinateurs, ingénieurs, architectes, etc. Mais tous les jeunes gens peuvent et devraient apprendre les lettres, l'histoire, la géographie et tout ce qui s'enseigne dans les écoles modèles.

En effet, à moins de consentir à se faire porte-faix, nos jeunes gens ne peuvent espérer réussir beaucoup sans une certaine somme de connaissances dans ces diverses matières. Aujourd'hui dans toutes les états, dans tous les métiers, dans toutes les branches d'industrie le jeune homme ne peut se présenter avec avantage que s'il peut se distinguer par une certaine éducation, qui est devenue la condition nécessaire de ses succès.

De plus cette éducation, il peut l'augmenter et l'agrandir par lui-même dans ses heures de loisir, et quand ses occupations ordinaires le lui permettent. Et l'on voit tous les jours des personnes intelligentes, qui après avoir reçu une bien faible éducation pendant leur âge tendre, à force d'étude et de méditation, ont fait acquisition d'une somme considérable de connaissances indispensables à leur état.

Pourquoi ne prendrions nous pas les moyens d'ouvrir des écoles modèles du soir, comme on a trouvé celui d'ouvrir des classes pour étudier les Arts et métiers?

Pour réaliser ce projet, il faudrait sans doute la coopération de deux choses indispensables, la bonne volonté des jeunes gens, et l'intervention de l'état.

Quant à la première condition, il n'y a aucun danger qu'elle ne puisse se réaliser. Car combien de jeunes gens de 15 à 18 ans se porteraient en foule à ces leçons qui leur seraient données sans nuire à leurs occupations quotidiennes?

Le nombre de ces jeunes gens qui désirent s'instruire et ne le peuvent ou ne le peuvent que difficilement est plus grand qu'on ne le pense, et l'on peut dire qu'à cet âge tous sont désireux d'agrandir le cercle de leurs connaissances. Déjà ils commencent à regretter que des circonstances souvent incontrôlables les aient empê-

chés de pousser plus loin le cours de leurs études, et ce serait avec empressement qu'ils saisiraient l'occasion favorable qui se présenterait de faire de nouvelles acquisitions dans ce sens.

Quand à la seconde condition, savoir l'intervention du gouvernement, il n'est pas permis de douter qu'un gouvernement quelconque pût se refuser à aucune démarche qui pourrait se faire pour la réalisation d'un semblable projet; et ce serait faire injure à une administration quelconque que de croire qu'elle ne favoriserait pas de toutes ses forces un projet aussi louable et si propre à relever le niveau de la morale publique.

Ce que font les gouvernements à l'égard de l'école des arts et métiers, nous laisse croire qu'ils en feraient autant sinon davantage pour une école modèle de ce genre, institution qui est encore plus nécessaire que celle des arts et métiers.

Nous ne voyons donc rien d'impossible dans la réalisation de ce projet; mais au contraire nous croyons que nous ne rencontrons partout que zèle et bonne volonté. De cette manière, nos longues soirées cesseraient de devenir une source d'ennui et d'oisiveté, et se changeraient en des heures d'agréable émulation parmi la jeunesse studieuse qui en retirerait les plus grands avantages pour le reste de la vie.

LE SAGUENAY ET LE LAC SAINT JEAN

Dernier ouvrage de M. A. Buies.

L'apparition d'un livre de M. Buies fut invariablement sensation dans le monde des lettres canadiennes. "C'est toujours intéressant," écrivait dernièrement à ce sujet M. Benjamin Sulte dans le journal *Le Canada*. Aussi sommes-nous enchanté de faire connaître à nos lecteurs le nouveau livre de M. Buies qui, dit l'*Electeur* de Québec, "sous un titre modeste, est quelque chose de vraiment merveilleux." En effet ce livre est non seulement une étude approfondie, singulièrement fouillée, de tout le pays dont parle l'auteur, depuis l'arrivée des français au Canada jusqu'à nos jours, mais il est encore peut-être le plus brillamment écrit de tous ceux qui sont sortis de sa plume, ce qui n'est pas peu dire.

Ce livre est quelque chose absolument nouveau comme genre; c'est la beauté du style, c'est la poésie, c'est la description tour à tour pittoresque, gracieuse, saisissante, émouvante, mise au service d'une étude essentiellement aride et qui semblait interdire à l'auteur le plus modeste ornement comme le moindre effort d'imagination. Et cependant, M. Buies a su tirer d'un pareil sujet des chapitres admirables, tel que celui du "Cataclysme" où il ne craint pas de décrire, comme s'il l'avait vu de ses yeux, le terrible bouleversement de la nature auquel la rivière Saguenay doit découler aujourd'hui dans l'immense cravasse faite au milieu des montagnes qui lui servent de rives. Tel encore le chapitre intitulé: "le Lac et ses grands tributaires," et les nombreuses et les admirables descriptions semées çà et là dans le livre. Nous ne pouvons mieux faire ici, pour en donner une idée au lecteur, que de reproduire la page éloquentes où M. Buies décrit l'effet saisissant produit par la vue de la rivière Saguenay à son embouchure:

La rivière du Saguenay est un gouffre profond parfois de mille pieds taillé en plein granit, au sein d'un énorme entassement de montagnes, par un terrible cataclysme qui remonterait à des milliers d'années, si l'on peut s'en rapporter à l'attestation géologique, aux témoignages offerts par l'étonnante physionomie du sol, par l'image de bouleversements répétés, par les épaisseurs profondes d'alluvion, de terre végétale, jetées comme au hasard, en énormes amas, soulevées comme le sein même de l'océan dans la tempête, puis s'affaissant dans des ravins de cent, deux cents, trois cents pieds de profondeur, tout cela brusquement et comme simultanément, sans cause explicable, si ce n'est par un épouvantable choc dans les entrailles de la terre et par le déchaînement des éléments qui en fut la suite. Il n'est pas de voyageur qui ne

se sente pris d'une sorte de frémissement, d'épouvante mystérieuse, à l'aspect de ce sombre fleuve et de ses formidables rives à l'heure où le crépuscule grandissant s'épanche sur elles, à cette heure où le bateau à vapeur, chargé de touristes émerveillés, rendus subitement silencieux à l'approche en même temps que dominés, s'avance lentement vers son embouchure que semblent garder avec un front menaçant de lourdes falaises où viennent s'obscurcir les dernières lueurs du jour. Chaque branche d'arbre frissonnant alors dans le vent du soir semble un sourcil qui se fronce et dont l'ombre se projette au loin sur les flots du Saint-Laurent lui-même. Ce large manitou noir, qui descend des sommets hérissés, encore tout pleins des longs roulements du tonnerre, remplit l'âme d'une terreur à laquelle l'imagination donne de l'intensité sans doute, en la grossissant d'un cortège de visions effroyables, mais il semble qu'à la vue de cette rivière presque insaisissable, ensermée, comme étreinte entre deux tours de montagnes qui ont l'air de se défilé d'un bord à l'autre d'un infranchissable abîme, on se croit en face d'une dernière empreinte du chaos, d'un dernier essai, ébauche violente d'une formation arrêtée dans son cours, et qui gronde, et qui s'irrite de ne pouvoir jamais se compléter, d'attendre en vain l'œuvre patiente mais sûre, du temps qui accorde son heure à tout ce qui existe.

Il y a comme du délire dans cette création. Les montagnes paraissent avoir été jetés là au hasard, comme dans une épouvantable mêlée où les combattants sont restés debout, fondroyés sur place. Dans ces entassements informes on respire comme un souffle encore tout récent de cataclysme, et bien des siècles encore passeront sans rien enlever à cette nature de son horreur tragique. Tout y tremble de l'entrechoquement, de la fureur des éléments repoussés dans leur essor; on se sent, en pénétrant dans ce chaos immobile, aussi petit que l'atome, et l'on a comme une secrète terreur d'y être englouti sans retour.

Il semble qu'une main divine, pleine de colère, s'est abattue tout à coup sur ces énormes rochers et les a entr'ouverts avec fracas pour donner cours à un torrent furieux. Quand le Saguenay, jusqu'alors ignoré sur la carte du monde, s'est précipité pour la première fois dans cette gigantesque cravasse de dix mille pieds de profondeur, quand il entra pour la première fois dans ce lit bouleversé où les gouffres ne faisaient que de s'entreouvrir, ce du être avec un bruit qui fit trembler au loin la terre; il dut y plonger en bondissant, mugir avec des bruits d'abîme dans le chaos, et ses eaux, durant de longues, bien longues années, escaladèrent sans doute de terrible sommets avant de conquérir enfin un niveau assuré et tranquille.

Plus loin, parlant des deux caps *Eternité* et *Trinité*, voici comment M. Buies s'exprime:

Mais aucun rocher, parmi tous ceux dont la bordure violente et tourmentée fatigue les yeux qui la caresse, et dont les cimes sourcilieuses se penchent sur le Saguenay en l'inondant de leurs ombres, n'égale en étrange et formidable majesté les deux caps dont les sommets éveillent dans l'imagination le sentiment d'une grandeur exceptionnelle, d'une sublimité souveraine. Ces deux caps sont ceux de l'*Eternité* et de la *Trinité*, géants des monts qui plangent à près de mille pieds de profondeur dans la rivière et qui s'élevaient tout droits de cet abîme jusqu'à une hauteur de quinze à dix-huit cents pieds, comme si les entrailles de la terre, fatiguées d'un pareil fardeau, les avaient rejetés d'un seul coup avec fureur.

Le cap *Eternité* est plus haut que son frère jumeau, mais il s'est quelque peu adouci sous la main des âges et il a laissé une épaisse chevelure de sapins couronner en paix son front et descendre sur ses flancs creusés de rides profondes. Il a une forme à peu près régulière et non pas le tors ni l'encolure violente du cap *Trinité* qui semble vouloir à toute heure déclarer la guerre aux éléments. Et ce caractère, celui-ci le communique à tout ce qui l'entoure; on n'arrive à lui qu'après avoir vu défilé devant soi tout un rang de rochers abrupts, jetés en désordre sur le front de bataille, dressés à pic, et qui paraissent placés en ligne comme pour essayer le premier choc, pour recevoir la formidable averse des deux irrités. On les dirait toujours en colère à entendre leurs mugissements répondre aux vents de l'espace, à les entendre sourdement gronder au moindre bruit, ou quand les eaux, repoussées sous la proue des navires, se rejettent sur leurs flancs tumultueux. Ecoutez... Le sifflet du bateau à vapeur a retenti; l'écho dormait tranquille dans les anfrs profonds des noires montagnes; soudain, à ce cri aigu qui traverse l'air, il s'éveille, il s'agite, il pousse un gémissement terrible qui, sorti des entrailles du cap, se précipite de vallées en vallées et de ravines en ravines, court comme un long frissonnement le long des rivages émus, s'engouffre dans les précipices, les remonte ou bondissant, frappe les plateaux lointains, puis doucement, doucement, serrelent, se calme et va s'éteindre enfin dans quelque gorge étroite où il arrive comme étouffé. Alors, le silence, pour quelques instants banni de ses éternelles retraites, y retourne aussitôt et étend de nouveau son muet empire sur cette immense nature subitement apaisée.

On a donné au cap *Trinité* son nom parce qu'il est en réalité formé de trois caps égaux de taille et d'élevation, dont le premier comprend également trois caps disposés en échelons et formant comme trois étages superposés. Tous ces caps, dressés à pic, présentent une vaste face nue, taillée à arêtes vives, coupée net et comme dans le même moment par quelque instrument mystérieux de la nature. En face, de l'autre côté de la rivière, et comme pour apporter un contraste de plus dans ces lieux où le contraste abonde, où les aspects varient et se combattent pour ainsi dire si souvent, on voit s'élever humblement sur la rive un petit chantier de bois de corde et de bardeaux, tandis que derrière les deux grands caps *Eternité* et *Trinité*, à l'abri de leurs énormes rocs, tantôt boisés, tantôt chauves, repose tranquillement une petite baie ou les bâtiments de toute dimension peuvent trouver asile, et au fond de laquelle s'entr'ouvre une coulée pour donner passage à un ruisseau à travers les montagnes.

Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute d'avoir reproduit ces deux extraits pris à peu près au hasard dans le livre de M. Buies; nous citerions encore, si l'espace nous le permettait, le chapitre "Petit McLeod," la "chute Ouïatehouane," le tableau de la "Mishassini," mais nous aimons mieux voir nos lecteurs lire tout cela dans l'ouvrage même que nous leur conseillons vivement d'acheter, s'ils désirent connaître à fond le pays dont l'auteur traite, en dehors du plaisir qu'ils goûteront à le lire. Ils le trouveront en vente chez G. A. Routhier, libraire, côte du Passage, Lévis, accompagné de gravures fort belles et d'une carte géographique complète de tout le nord du Saint-Laurent, depuis le lac Saint-Pierre jusqu'à Betsiamites.

Pour terminer nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer l'appréciation suivante faite du livre de M. Buies par le *Courrier du Canada*:

Il y a déjà quelques jours que l'auteur nous a fait parvenir cet ouvrage. Nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt, par la raison qu'il est bien écrit, bien pensé et plein de renseignements précieux. A tous ceux qui ont pris part aux premiers établissements de cette contrée jeune encore, mais que nos pères connaissent il y a près de deux siècles, il donne leur vrai mérite, surtout aux missionnaires jésuites qui ont découvert cette vallée immense, l'ont explorée en tous sens, et y ont jeté les premières semences de la civilisation chrétienne. En effet, depuis 1632 jusqu'en 1863, vingt-trois jésuites y exercèrent leur sublime apostolat, c'est-à-dire pendant 231 ans il était donc du devoir de l'auteur de remettre en mémoire l'ouvrage de ces dévoués apôtres du Christ, et il l'a parfaitement compris.

C'est à partir de 1820 que des explorations officielles furent commencées dans la région du Saguenay, après que M. Paschal Taché eut révélé au pays la connaissance de ce territoire à peu près ignoré jusqu'alors. Un intérêt toujours croissant se porta vers ce coin de notre province. Des missionnaires Oblats, en 1841, tout en desservant les missions situées sur le littoral depuis Tadoussac jusqu'au Blanc-Sablon, dirigèrent aussi leurs courses apostoliques dans la profondeur des terres, surtout dans la vallée de la rivière Saguenay où les sauvages étaient en assez grand nombre. L'auteur n'a pas oublié ces braves Oblats d'autrefois dont les successeurs continuent si vaillamment la vie pénible du missionnaire.

M. Buies décrit de main de maître et avec une fidélité qui ne peut guère être reprochée en dépit de la rivière Saguenay, le lac St. Jean et leurs tributaires. Les aperçus géographiques, historiques, industriels et agricoles qu'il donne des centres de population du bassin du Saguenay et de la vallée du lac St. Jean sont intéressantes et toujours véridiques. Il a vu et étudié les lieux qu'il décrit, et certes il a bien vu et beaucoup étudié.

Cet ouvrage est donc précieux à plus d'un titre. Le touriste aura en lui un guide atayant; le colon y puisera d'utiles renseignements sur les divers cantons ou townships; l'historien aura en lui un manuel de notions utiles sur un royaume qui a son histoire spéciale, et le littérateur un livre écrit avec originalité et un style de choix.

Greenock, 6 oct.

Le feu a fait des dommages dans une filature pour un montant de £50,000. 900 personnes se trouvent sans emploi.

FRANCE
Paris, 6 octobre.

Un feu immense ravage la ville d'Aix, département de l'Ariège. 35 maisons sont déjà devenues la proie des flammes.

—Le refus du gouvernement d'autoriser la réunion convoquée par Henri Rochefort et Félix Pyat pour protester contre la démonstration navale, et l'interdiction d'une conférence sur le même sujet annoncée par le citoyen Amoureux, sont regardés comme des fautes graves par tous les vrais amis de l'administration. Le ministère n'avait rien à craindre des extravagances radicales de ces hommes dont ils remplissent tous leurs journaux respectifs. Il est étrange qu'un gouverneur républicain entrave le droit de discussion qui est exercé avec une entière liberté dans la monarchie en Angleterre.

TURQUIE
Constantinople, 6 oct.

La Porte a retardé toute la semaine dernière de prononcer la sentence contre les 3 assassins du docteur Parson, par suite de leur maladie. M. Heass, consul général des Etats-Unis, a fixé samedi prochain pour cet effet.

Boasch, 6 oct.

Un des fils du Prince de Monténégro, âgé de 10 ans, est venu faire une visite à l'Amiral Seymour à bord de la flotte; il était accompagné du ministre de la guerre et du ministre des affaires étrangères du Monténégro.

RUSSIE
St. Petersburg, 6 oct.

Le Czar a contracté avec la princesse Dalgowka un mariage morganatique. La princesse reçoit le titre "Son Altesse impériale".

—Il y a eu une tempête de neige très-remarquable pour la saison. La pluie est tombée à torrents dans les comtés du centre (*Midland*), et a causé des inondations désastreuses.

—La tempête a fait des ravages sur mer, et l'on s'attend à recevoir de tristes nouvelles de Yarmouth et de Chorley. Les fleuves Don et Rother débordent à un point inquiétant. Une petite fille a été tuée.

—Le gouvernement a décidé d'augmenter le nombre des troupes en Irlande, vu les troubles qui s'élèvent de l'agitation de la ligne agraire; mais le duc de Cambridge a déclaré qu'il ne pouvait disposer d'aucune partie des troupes, vu la nécessité d'envoyer des renforts dans l'Inde.

—Parnell a envoyé des circulaires aux classes agricoles et industrielles de Cork, les invitant à une assemblée dimanche prochain dans le but d'établir une ligne agraire sur une nouvelle base et avec des attributions plus vastes.

—Une dépêche de Constantinople annonce que le Sultan est complètement isolé, et ses ministres le pressent d'acquiescer à la demande des puissances.

—Une dépêche de Constantinople dit que cinq membres du cabinet sont occupés à préparer la note définitive de la Porte; cette note a été approuvée par le sultan et révisée par une réunion complète du cabinet.

—L'on croit toujours que les puissances ne sont pas toutes sérieuses dans leurs démarches, et que plusieurs d'entre elles ne cherchent que l'occasion favorable pour se retirer de la coalition.

—Une dépêche de Rome dit que le Pape a nommé un coadjuteur avec droit de succession au cardinal Archevêque M. Closky de New-York, dans le but de permettre à ce dernier de laisser son diocèse. Le Pape n'est pas satisfait de ce que le cardinal a reçu Parnell, l'agitateur Irlandais, et le retour à Rome du cardinal sera une preuve de ce mécontentement.

—Une dépêche de Vienne rapporte que tous les habitants autour de Scutari, en Albanie, ont été mis sous les armes.

—William Lassell, l'éminent astronome, est décédé.

TELEGRAPHIE
ANGLETERRE.
Londres, 6 octobre.

L'opinion générale est que les dernières propositions de la Porte sont inadmissibles. On dit que Gladstone a dit récemment qu'avant un an le drapeau chrétien devra flotter sur la coupole de Ste Sophie.

—Une dépêche de Rome confirme la nouvelle que le Saint-Siège a formellement menacé de rappeler le Nonce Papal de Paris, si les décrets religieux sont mis à exécution.

—Les nouvelles des Highlands rapportent que le temps y a été très-orageux; les montagnes appelées Grambian Hills sont couvertes de neige jusqu'à la base.

Montreal.

6 Octobre

Le maie Rivard a reçu une lettre de Clear Lake, comté Missisipi, Arkansas, E. U., demandant des renseignements au sujet d'un nommé Richard Hethington, récemment décédé dans cet endroit, et qu'on croit venir de Montréal. On le dit fils d'un médecin vétérinaire.

—La Banque Ville-Marie a répondu par ses avocats, MM. Trudel et Cie, à la requête des cinq actionnaires demandant un bref d'injonction contre elle, pour la forcer à suspendre ses opérations, et le juge Rainville a renvoyé la requête avec dépens.

Ottawa.

6 octobre

Un convoi spécial de passagers au nombre de 160 et 14 chars de fret est parti ce matin pour Manitoba.

—On a accordé le contrat pour la construction d'un pont sur la Gatineau au village du Désert.

—Le *Free Press* dit qu'il est rumeur qu'un ordre a été émané pour échanger tous les députés adjoints-général des districts militaires.

—L'Orateur J. G. Blanchet est arrivé en cette ville aujourd'hui. Une assemblée du cabinet a eu lieu cet après-midi.

—La commission de l'Economie interne s'assemblera probablement vendredi prochain.

—Le colonel MacPherson doit succéder au colonel Willy comme directeur des magasins militaires.

—Il est rumeur que le syndicat du chemin de fer du Pacifique a acheté des intérêts considérables dans la direction du journal *Herald* de Montréal, qui subira prochainement des modifications importantes.

London, Ont.

6 oct.

Le procès des personnes accusées d'avoir assassiné les membres de la famille Donnelly à Lucan le printemps dernier s'est continué hier. Le jeune O'Connor, qui était chez la famille Donnelly le soir du meurtre a été examinée et a donné le même témoignage qu'à l'enquête préliminaire. Il a juré positivement que James Carroll, Tom Ryder et J. Partell étaient entrés les premiers dans la maison.

Beauharnois, 6 oct.

Hier, M. Prand Alexe a été traduit devant la cour criminelle pour subir son procès sous prévention d'avoir, dans le cours du mois de mai dernier, tué un nommé Léopold Tessier à Valleyfield. On croit que le prisonnier sera acquitté.

Toronto.

6 Octobre

Le consul des Etats-Unis a demandé un rapport sur la flagellation de Montgomery pour avoir assailli un des gardiens.

COURRIER DE LEVIS.

De retour.—L'honorable M. Paquet et M. Warte arriveront à New-York ce soir ou demain. On apprend que MM. Faucher de St. Maurice et G. Drolet sont aussi sur le même steamer.

M. Faucher de St. Maurice a publié on se le rappelle, des relations charmantes de ses voyages dans le golfe Saint Laurent, et ces œuvres furent admirées en France. L'Amiral Jaureguiberry, ministre de la marine française, vient de les adopter pour toutes les bibliothèques, relevant de son département. Voilà encore qui rehausse le Canada dans l'opinion des gens d'outre mer, et qui honore l'écrivain canadien.

Ordinations.—Dimanche, le 3 octobre, dans la chapelle du collège de Ste. Anne de la Pocatière, par Sa grandeur Mgr. l'archevêque de Québec:

Tonsurés.—MM. Jos. Grégoire Deblois, Alf. Dionne, Dominique Pelletier, J. Ph. Ouellet, Jos. Richard et Chs. Gagné.

Minorés.—MM. Ferd. Chabot, Ferd. Bégin et Chs. Beaudoin.

Sous-diacre.—M. J.-Ls. St. Pierre. Tous sont de l'archidiocèse.

Confirmation.—Hier, Sa Grandeur Mgr. l'archevêque a administré le sacrement de Confirmation à 181 enfants, à la Rivière-du-Loup (Fraserville.)

Exportation.—Plusieurs commerçants embarquent actuellement au quai du Grand Trone, un certain nombre d'animaux sur le steamer "Toronto" pour le marché anglais.

Nouvelles des mines.—On nous informe qu'il s'élève assez souvent des difficultés entre les mineurs, pour nécessiter un plus grand nombre de constables sur les terrains miniers afin de maintenir la paix.

Exposition du comté de Beauce.—Les principaux cultivateurs et ceux qui tiennent au progrès se sont fait un devoir, hier, de se rendre à St. François soit pour prendre part à l'exposition agricole et industrielle, ou pour s'assurer du progrès en la visitant. Les animaux étaient en grand nombre. Les étoffes, flanelles et toiles de toute espèce ont fait l'admiration des visiteurs. Nous regrettons cependant que les cultivateurs de ce comté, comme ceux de Lévis, Bellechasse, Dorchester, Montmagny, ainsi que plusieurs autres ne s'occupent pas assez de l'amélioration des races et surtout de l'élevage des animaux pour le commerce d'exportation.

COURRIER DE QUEBEC.

Theatre.—La compagnie dramatique *La case de l'Oncle Tom* donnera sa première soirée, à la Salle de Musique, mardi prochain. Les journaux de Montréal publient les éloges les plus flatteurs à l'adresse des acteurs.

Exposition.—L'exposition d'agriculture du comté de Québec, tenue hier sur la terre de Jacques Dion, à Lorette, a été un succès véritable. Les produits étaient en quantité et de qualité supérieure.

Parmi les personnes qui ont visité cette exposition on remarque Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Robitaille, Hon. J. Robertson, A. P. Caron, M. P., F. Kerouac, préfet du comté, le président de la société, M. Bélanger, et un grand nombre d'autres citoyens distingués de cette ville.

Fraises.—M. Adam Watters a payé durant l'été dernier pour la récolte de fraises qu'a produit un acre de terre, pas moins de \$720.

Cour de Police.—Deux causes du bureau du revenu sont entendues; la première est renvoyée, l'autre est maintenue et le coupable est condamné à \$75 d'amende ou trois mois de prison.

Une cause pour assaut et batterie est appelée, mais vu l'absence des témoins, elle est remise à une autre séance.

Cour du Recorder.—Charles Alfred, ivre et insultant les passants sur la rue Champlain, un mois de prison. J. Lacombe, ivre, arrêté pour la seconde fois depuis deux semaines, un mois de prison.

J. Carpentier, jurant comme un païen, sur la rue Colombe, 15 jours; sur une seconde accusation pour bris de maison chez M. Falardeau, 15 jours de plus.

Navire dans la port.—Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 6 courant 770 navires ont été enregistrés à la douane de Québec et 612 ont été acquittés, laissant dans le Port 158 bâtiments.

A la même date l'année dernière 578 navires avaient été enregistrés à la douane de Québec, faisant une différence de 192 en faveur de cette année.

Encore la police.—L'Électeur d'hier, après avoir réclamé pour qu'une enquête soit tenue sur la destitution des deux détectives, suggère au bureau de police de s'occuper aussi d'un certain montant de \$8.00, extorquées à une personne, nommée Bussière, employée chez les révérendes Sœurs de la Charité, sous une fausse accusation d'ivresse.

Si cet avancé, dit-il, est fondé, tel qu'on nous l'assure, une enquête devrait avoir lieu immédiatement.

Construction.—M. Baldwin vient de mettre en construction à son chantier, à la Rivière St. Charles, une barque de 800 tonneaux; voilà de l'ouvrage pour un bon nombre d'ouvriers durant l'hiver.

Personnel.—L'hon. Dr. Church est en ville et loge au St. Louis.

Rumeur.—Un de nos confrères dit qu'il est rumeur que l'hon. M. Angers sera nommé juge prochainement.

Pour le Saguenay.—Le vapeur *St. Lawrence* quittera le quai St. André, demain matin, à sept heures et demie, pour le Saguenay et les ports intermédiaires.

Indisposé.—Nous regrettons d'apprendre que M. le Dr. Landry, de retour d'un voyage en Europe, il y a quelques semaines, souffre d'une attaque de paralysie.

Université-Laval.—On dit que le nombre des étudiants à l'Université-Laval, cette année, est plus grand que celui des années précédentes.

Commission du Hâvre.—L'assemblée mensuelle des membres de la commission du hâvre a eu lieu hier à 3 heures p. m. Étaient présents M. P. V. Valin, président, MM. Julien Chabot, W. Rac, Jas. Patton, F. Hamel, et J. B. Forsyth.

Le président lut le rapport aux membres du comité et il fut adopté. Il leur énuméra les travaux de divers genres qui poussés avec vigueur avaient avancé rapidement durant le dernier mois et étaient satisfaisants pour les commissaires.

Malgré le retardement occasionné par l'accident arrivé au plus fort des dragages, environ 25,000 verges cubes ont été creusées et la terre placée dans les quais. 55,000 pieds de maçonnerie ont été aussi faits.

Durant la même période, 92 amas de chaînes, pesant de 3 à 5 tonneaux ont été relevés par la chèvre mariée à un pesait 30 tonneaux. Le total des amas de chaînes enlevés depuis le commencement de la saison, donne le chiffre 275.

La chèvre a aussi retiré une ancre appartenant au steamer "Texas."

Deux pilotes, Joseph Dupil et François Noël, sous accusation de négligence dans l'exécution de leur devoir lors de la perte des vaisseaux "Aubill et Mirjam" sont honorablement acquittés faute de preuve.

2950 tonneaux de lest, provenant de 7 vaisseaux, ont été déchargés dans le quai, brisé-lame, durant le mois dernier, ce qui donne pour total 15200 tonneaux depuis l'ouverture de la navigation.

Les travaux du creusage, pour la partie du milieu du bassin, ayant été interrompus pendant quelques jours durant le mois, il n'y a eu que mille verges cubes de creusées. Depuis que le contrat de l'excavation a été donné et que les travaux sont commencés, il y a eu sept milles verges cubes de creusées en tout.

Les revenus de la commission pour le mois de septembre dépasse de \$4,712.68 ceux du même mois l'année dernière.

FAITS DIVERS.

Dégraissage—à sec—par la terre de foudon.—La terre à foudon, connue sous le nom d'argile smectique, pierre à détacher, a des qualités qui la rendent particulièrement propre à dégraisser les draps et autres étoffes de laine, et à leur donner le lustre.

On peut également s'en servir, à peu près à sec, quand on ne veut point mouiller l'étoffe; la seule condition essentielle est d'avoir affaire à des couleurs solides.

La tache grasse à enlever est frottée à différentes reprises, avec cette terre légèrement humide.

On laisse sécher. Le tissu est ensuite froissé entre les doigts, de manière à désagréger l'enduit formé par la terre, qu'on expulse entièrement, enfin, soit en battant avec une baguette, soit en brossant.

—Le *Petit Journal* du 23 sept.

Hydrophobie.—Joseph Martinette, pompier et membre du 4e régiment du New-Jersey, est mort d'hydrophobie, lundi matin à 10 heures, à Jersey City, dans la maison de l'ex-directeur de la poste Henry Greene, à la fille duquel il était fiancé. La cruelle maladie qui vient de l'emporter est attribuée à une morsure qu'il avait reçue il a douze ans d'un petit chien enragé.

Martinette faisait partie de l'escorte militaire qui a accompagné dernièrement le corps du général Torbert à Philadelphie. Le lendemain de son retour, il s'est plaint de douleurs dans le cou et dans le bras. La douleur est allée en augmentant et samedi il a été obligé de porter le bras en écharpe. Dimanche, étant entre sa résidence, au coin de Van Vorst et Sussex street, il a eu un violent accès de convulsions.

Sa bouche écumait, il aboyait et grinçait des dents. Le docteur Abercrombie a été appelé et a demandé au patient, dans ses intervalles de lucidité, s'il avait jamais été mordu par un chien. Il a répondu avoir été mordu une fois, quand il était un garçon de 15 ans, il y a 12 ans de cela. Le docteur a déclaré que Martinette était hydrophobe, et que sa mort ne pouvait tarder plus de quelques heures.

Toute la journée il a eu des crises de plus en plus terribles. A 5 heures, lundi matin, il a sauté à bas du lit, sans que son père et sa mère pussent le retenir, et s'élançant dans la rue il couru à la maison de son futur beau-père, M. Greene, et a demandé à voir sa fiancée. En faisant cette demande, il s'est mis à rouler sur le pavé et à aboyer. On l'a porté dans la maison, et deux médecines ont été mandées.

Le malade a témoigné la plus grande aversion pour l'un d'eux et a cherché à s'élaner sur lui. Puis il s'est jeté sur le parquet, écumant, aboyant et grinçant des dents. Les médecins lui ont administré une petite dose de chloroforme, et ses souffrances ont semblé se calmer. L'instant d'après son visage et son cou sont devenus noirs, et il a expiré.—*Courrier des États-Unis.*

Mangé par un ours.—Mercredi dernier, un groupe de femmes et d'enfants a été attaqué par un ours près de Rivordale et non loin d'Ottawa. Plusieurs femmes menant avec elles leurs jeunes enfants, étaient allées ramasser des glands dans le bois. Soudain, un ours de forte taille est apparu, provoquant une fuite générale. Toutes les mères, saisissant les plus petits de leurs enfants, se sont sauvés et les autres enfants les ont suivies. Tous ont réussi à s'échapper, excepté un petit garçon de 4 ans, fils d'un fermier nommé Charles Simon, qui est tombé entre les griffes de l'ours. Quand il est arrivé de l'aide d'une demi heure plus tard, le carnassier s'est retiré à la vue des hommes. Le petit Simon vivait encore, mais il était dans un état pitoyable. Ses entrailles traînaient sur le sol, les os du dos étaient brisés et la chair mangée en grande partie. Le pauvre enfant a expiré en quelques minutes.—*J. des T.R.*

NOUVELLES D'EUROPE

On écrit de Metz, à propos des fortifications de cette ville, que les travaux de construction d'un fort situé entre le village de Woippyet la Moselle, avancent rapidement et seront terminés l'année prochaine. Les tours cuirassées sur pivot mobile, dont l'exécution a été commandée à la maison Gruson à Bukau, près de Magdebourg, arriveront sous peu à Metz. Ce fort terminera la série de fortifications nouvelles élevées autour de cette ville, et qui ont absorbé une bonne partie des 84 millions de francs provenant de l'indemnité de guerre payée par la France et destinés à la construction de fortifications en Alsace-Lorraine.

Le camp retranché autour de Metz a aujourd'hui 30 kilomètres de contour; il est limité, sur la rive gauche de la Moselle, par le fort élevé de Frédéric Charles, par les forts Manstein, Alvensleben, Kameke, et le fort inconnu encore, construit près de Saint-Eloi, sur la rive droite, par les forts Manteuffel, Zastrow, Goeben et Wurtemberg. Dans l'intérieur de cette énorme ceinture de fortifications se trouvent douze villages et plusieurs centaines de hameaux, de fermes et de maison de campagne.

Pour bloquer Metz, qui, avec Thionville, commande la ligne de la Moselle, une seule armée ne suffirait pas, d'autant moins que tout est entouré de terrains très favorables pour exécuter des sorties.

BULLETIN MARITIME.

Le steamer "Miramichi" a quitté Gaspé hier matin, en route pour Québec.

—La barque "Somand" est arrivée dans le port hier matin.

—La barque "Marco-Polo" de Londres, est entrée dans le port hier.

—Le brigantin "Clio" de Repentigny, est arrivé hier à la rampe du "Royal"

Le vapeur "Champion No.1" est arrivé du bas du fleuve hier matin avec le navire "Gladstone" et la barque "Bruce" à sa remorque.

ON DEMANDE

Un jeune homme, désirant apprendre le métier de tailleur. S'adresser à W. Babin, tailleur, rue Eden No 1.

Wm. BABIN, TAILLEUR

No 1, Rue Eden, Lévis.

Ce monsieur annonce qu'il vient de recevoir des modes les plus variées et les plus nouvelles pour les saisons d'automne et d'hiver. L'expérience que possède M. Babin, sa réputation de tailleur habile et renommé qu'il s'est acquise depuis son séjour en cette ville, est donc une garantie suffisante pour assurer non pas les personnes qui forment sa nombreuse clientèle, car celles-ci ont déjà eu l'occasion d'apprécier comme le mérite est habile ouvriers) mais celles qui voudront lui confier leur ouvrage, d'une entière satisfaction. Il défie toute compétition pour l'ajustement et la coupe élégante d'un habit.

Il profite aussi de cette occasion pour remercier ces pratiques dont il sollicite tous les jours l'encouragement.

Qu'on ne l'oublie pas, pour toute personne qui désire avoir un habillement bien fait, il n'y a pas à choisir, qu'elle se rende de suite à l'établissement de W. BABIN, Tailleur

No 1, Rue Eden, Lévis.

Magasin de Cheveux à bon Marché

V. DESPLATS

270, Rue et Faubourg St. Jean

Grand assortiment de cheveux à 20 Cts. dans la piastra de réduction.

Pas de compétition possible sur nos prix

Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés sous le plus court délai, et dans les derniers goûts. On travaille aussi les peignures de cheveux.

Toujours en mains la préparation "L'ennemi des cheveux gris," devenue célèbre, qui donne aux cheveux gris et blanc, leur couleur primitive. Elle empêche la chute des cheveux; prix 50 centins la bouteille.

Boutique de barbier de 1ère classe.

V. DESPLATS.

Barbier, Perruquier et marchand de cheveux.

278, Rue et Faubourg St. Jean.

5 octobre.

Dans toute l'histoire de la Médecine aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joui d'une si grande et si constante réputation que l'**Ayer's Cherry Pectoral**, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer.

Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et sûrement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie.

Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quiconque en a fait usage une seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissent maintes fois la composition et les effets du **Cherry Pectoral**, en font ample usage dans leur pratique, et les préteurs à qui ils ont communiqué la recommandation pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où la cure est possible.

Préparé par le **Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U.**, chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

VENTES PAR LE SHERIF

La corporation de Québec contre Magloire Shink.—Un emplacement situé rue St. Joseph, de 32 pieds sur 36 pieds et 6 pouces, avec bâisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 11 octobre, à 10 h. a. m.

—La corporation de Québec contre Ferdinand Lachance.—Un emplacement situé rue de la Reine, de 38 pieds et 9 pouces sur 26 pieds, avec hangar dessus construit. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 11 octobre à 10 h. a. m.

—La corporation de Québec contre Sophie Plante, veuve de J. E. Doucet.—Un lot de terre situé rue Christie de 35 et 10 pouces et 842 pieds en superficie, avec bâisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec le 11 octobre à 10 h. a. m.

O. A. JACQUES
Marbrier et Tailleur
de Pierre
 Coin des rues St. Georges et
 Côte du Passage, Lévis
 Ancienne maison de M. P. S. RIVERIN,
 ferblantier.

M. JACQUES profite de cette occasion, pour remercier ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et annonce qu'il a agrandi son atelier et, est maintenant en mesure d'exécuter tous ouvrages tels que : monuments, épitaphes, poteaux, bénitiers, etc., en pierre ou en marbre; à des prix défiant toute compétition.
 Ce monsieur se chargera aussi d'aller aux cimetières pour tous ouvrages de réparations ou gravures de nouveaux noms, etc.
 N'oubliez pas que cet atelier se trouve au coin des rues St. George et Côte du Passage.
 3 août.

GUERISSEZ
Votre Rhume
 En faisant usage de l'ÉLEXIR DE GUM d'ÉPINETTE ROUGE qui a donné entière satisfaction jusqu'à ce jour.

PRIX : 15 Cts. la Bouteille.
 Toujours en main :
VIN DE QUININE,
PRÉPARATION DE VIN,
FER ET BOEY,
MALTINE
 et ses différentes préparations, etc., etc.

— AUSSI —
 Venant d'être reçu, Chromos pour Album, Cartes de félicitations, etc. Cartes à jouer, etc.
 Chez

S. MARMET,
 Apothicaire,
 Côte du Passage, Lévis.



Ligne de la Malle Royale
 1880

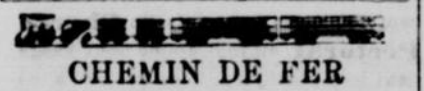
LIGNE DE VAPEURS
 ALLANT
AU SAGUENAY
TADOUSAC,
CACOUNA,
RIVIÈRE DU LOUP et
MURRAY BAY.

A commencer le 10 courant, un des vapeurs de cette ligne laissera le Quai St. André, les MARDIS et VEEDREDIS, à 7.30 a.m., pour Chicoutim et la Baie d'Ha' Ha' arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac et l'Anse St. Jean.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY,
 Secrétaire.
 9 septembre 1880.



CHEMIN DE FER
Intercolonial.

EXPOSITION PROVINCIALE A
ST. JEAN, N. B.
 le 5, 6 et 7 Octobre 1880.

PRIX Réduits

Des billets seront émanés de tous les endroits sur le parcours du chemin de fer Intercolonial, de même que de Charlottetown et Summerside, I. P. E., pour St. Jean, N. B., les

2, 4, 5, 6 et 7 Octobre 1880 bons pour retour jusqu'au 12 octobre 1880 inclusivement.

Pour plus amples détails voyez les affiches et adressez vous aux agents.
D. POTTINGER,
 Surintendant en chef,
 Bureau du chemin de fer,
 Moncton, N. B., 27 sept. 1880.
 29 sept.

Chemin de fer Intercolonial.
ARRANGEMENT
 POUR LA
Saison d'Été 1880
A PARTIR DE
LUNDI, LE 14 DE JUIN
 et jusqu'à nouvel ordre

Les Trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, comme suit :

Express de Halifax et St. Jean	7.30 a.m.	7.15 a.m.
Train d'accommodation et malle	11.30 "	11.15 "
Train de Fret	7.40 p.m.	7.25 a.m.

Arrivé.
 Express de Halifax et St. Jean 8.50 p.m. 8.35 p.m.
 Train d'accommodation et malle 6.00 " 5.45 "
 Train de Fret 5.15 a.m. 5.00 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.
 Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jeudis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.
 Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.
D. POTTINGER,
 Surintendant en chef,
 Bureau du Chemin de Fer,
 Moncton, 10 juin 1880.

Distriet de Beauce

Un terme au session de la cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le District de Beauce, sera tenu au Palais de Justice, à St. Joseph de la Beauce, MERCREDI, le VINGTIÈME JOUR D'OCTOBRE courant à neuf heures du matin.
 Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'il soient alors et là présents pour agir contre eux en autant qu'il sera juste, et je donne également avis à tous Juges de Paix, coronaires, connétables et officiers de la Reine, dans et pour le District susdit, qu'il apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.
P. J. TASCHEREAU,
 Sherif.
 Bureau du Sherif, Saint Joseph Beauce, 1er octobre, 1880.

Merisier ! Merisier !
EN RECEPTION

50 cordes à vendre sur le quai Barras. Aussi charbon de première qualité pour poêle à bois.
 Charbon pour engin pour forgeron.
 Briques rouges, etc., etc.

A VENDRE PAR
Bourget & Cie.,
QUAI BARRAS.



CHEMIN DE FER
Canadien et Pacifique

Soumissions pour chasse-neige, hères à neige et "Flangers."

En sus des soumissions qui seront reçues pour matériel roulant jusqu'au 1er d'OCTOBRE prochain, le soussigné recevra aussi des soumissions jusqu'à midi de MERCREDI le 8me jour de Septembre prochain, pour la fourniture de six Chasse-neige, de six Hères à neige (Wing-ploughs) et de six Flangers, devant servir sur la ligne qui sera mise en opération l'hiver prochain dans le Manitoba.

On pourra voir les plans et devis et obtenir des formules de soumission au bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, et aux bureaux des chefs de gares à St. Jean et Halifax, dès et après LUNDI, le 23 courant.

Par ordre,
F. BRAUN,
 Secrétaire.
 Minist. des Chemins de Fer et Canaux,
 Ottawa, 16 août, 1880.
 21 août.

Chemin de Fer Q., M., O. et O
CHANGEMENT D'HEURES
A COMMENCER
Mercredi, 23 Juin '80
 les Trains partiront comme suit :

Départ de	Malle	Expr'es
Départ de Hochelaga pour Hull.	1.00AM	8.30AM 5.15PM
Arrivée à Hull.	10.30 "	12.40PM 9.25 "
Départ de Hull pour Hochelaga	1.00 "	8.20AM 5.05 "
Arriv. Hoch'laga	10.30 "	12.30PM 9.15 "
Passag. nuit.		
Dép. de Hochelaga pour Québec	6.00PM	10.00PM 3.00 "
Arriv. à Québec	8.00 "	6.30AM 9.25 "
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30 "	9.30PM 10.10AM
Arriv. Hoch'laga	8.00AM	6.30AM 4.40PM
Dép. de Hochelaga p S Jérôme	5.30PM	Mixte
Arriv. S Jérôme	7.15 "	6.45AM
Dép. de S Jérôme pour Hochelaga	9.00 "	9.00 "

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)
 Les trains laissent la station du Mile End 7 minutes plus tard.
 Magnifiques Chars Palais sur tous les trains passagers, et élégants Chars Dortoires sur les Trains de Nuit.
 Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec.
 Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p.m.
 Tous les Trains marchent d'après heure de Montréal.
 Bureau General, 13, Côté de la Place d'Armes, Montréal.
 Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques, Montréal.
 Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
L. A. SENECAI,
 Surintendant Général.
 21 juin 1880.

LOVELL'S GAZETTEER
 or
BRITISH NORTH AMERICA

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cites, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'endroit, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemin de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec les cites, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très-bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Crosby qui a été assésé dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.
 Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.
JOHN LOVELL & FILS,
 Imp.imeurs.
 En Vente à la Librairie
A. G. ROUTHIER
 24, Cote du Passage, Lévis.
 Les Noces d'Or de Mgr. J. D. Désail par A. B.
 Les Evénements de 37-38 par L. N. Carrier.
 Une mine produisant l'or et l'argent, par le Rev. Z. Lacasse O. N. I.
 Livres de prières, livres classiques.
 Mottos, chromos, moulures, cadres et divers articles de fantaisie.

On demande
 Pour les magasins militaires de Québec, livrables au mois de
JUILLET 1881
 1200 Cordes de bois de
Chauffage.
T. J. DUCHESNAY, Lt. Col.,
 D. A. G.

CHEMIN DE FER
DE
Levis et Kennebec.
A PARTIR DE
Lundi, 13 Septembre
 Les trains marcheront comme suit :

Laissez Lévis	Mixte	Malle
pour St. Joseph 9.30 A. M.	4.00 P. M.	
Arrivant à St. Joseph	12.30 P. M.	7.00 "
Laissez St. Joseph pour Lévis	4.00 P. M.	6.00 A. M.
Arrivant à Lévis	7.00 "	9.00 "

P. S. Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train.
 Billet de retour pour St. Joseph, 1ere classe \$ 2.00
 " " " " 2me classe 1.35
ROBERT SMITH,
 Gérant
 Lévis, 28 juin 1880.

CIE. D'ASSURANCE
Maritime et contre l'Incendie
"DOMINION"
 Bureau principal pour la province de Québec :
 119, rue St. François-Xavier
MONTREAL.
CAPITAL : - - \$1,000,000
Dépot au gouvernement. 50,000
Assure à des taux modérés.
ALFRED LEMIEUX,
 Agent
 Bureau :
 28, Côte du Passage.
 Lévis, 5 avr. 1880.

Trefle Michaud
Marchand-Cordonnier
Pied de l'escalier Champlain
 En face de l'élevateur.
 M. Michaud informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait beaucoup d'améliorations dans la qualité de ses chaussures et de ses prix. Il tiendra constamment en mains un assortiment général de bottes, guêtres, souliers de toute espèce, bottines en kid français de première qualité; le tout fait à la main et à des prix défiant toute compétition.
 N'oubliez pas que ce magasin est au coin de l'ESCALIER et de la rue SOUS LE FORT, Basse ville Québec.
 10 mai 1880

Odil. Vallières & Cie.
 Horlogers-Bijoutiers,
No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.
 A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS.
 Montres et horloges réparées avec soin et garanties.
 Lévis, 7 juin 1880.



G. P. BOUTIN,
TAILLEUR
 Côte du Passage,
 Proclame à juste titre ses capacités comme tailleur dans les derniers goûts, et offre à tous ceux qui désirent se faire habiller d'une manière élégante l'avantage de les satisfaire.
 L'unité d'aller de l'autre côté du St. Laurent pour se faire fabriquer un habillement quelconque quand on est sûr d'avoir pour se satisfaire à sa porte. Une visite, un essai est sollicité.

CANADA }
 Prov. de Québec } Cour Supérieure.
 Dis. de Québec }
 No. 79
DAME JULIE-CAROLINE DIONNE,
 épouse de Girice Tétu, écr. marchand, tous deux de la Cité de Québec, dument autorisée à ester en justice contre son dit mari,
 Demanderesse.
 vs.
Le dit GIRICE TÊTU,
 Défendeur.
 La Demanderesse a intenté, le neuf du courant, une action en séparation de biens contre son dit époux.
BLANCHET & PENTLAND,
 Procès. de la Demanderesse.
 Québec, 15 sept. 1880.

Remède Spécifique de Gray!
 Le GRAND
TRADE MARK remède AN-TRADE MARK, guérison infaillible pour la faiblesse séminale, Before Taking la spermatorrhée, im. After Taking



puissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honteuses : perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurité de la vue, décrepitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet que nous envoyons gratis par la malle.
 Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.
CIE. de MEDECINE de GRAY
 Toronto, Ontario, Canada.
 En vente chez O. J. DION, pharmacien, rue Commerciale, Lévis, et à Québec chez tous les droguistes en gros et en détail, et dans tous les endroits du Canada et des Etats Unis.
 N. B.—Les demandes pour notre médecine ayant augmentées, nous avons dû déménager à Toronto, où il vous plaira maintenant de nous faire parvenir toutes vos communications.
 24 nov. 1879.

AVIS.
 Toute personne qui a en mains le 4e volume de L'HISTOIRE DU CANADA, par Garnier, 1ère édition, aussi HISTOIRE DE CINQUANTE ANS, par T. P. Bodard, ainsi que tout autre ouvrage canadien pourra avoir un bon prix pour chaque exemplaire de ces ouvrages, en s'adressant à
A. T. GARANT,
 Libraire,
 Nos. 17 et 19, rue St. Jean, H. V.,
 Porte voisine de la Banque d'Épargne,
 Québec, 12 août 1880.

ALEXANDRE LANGLOIS
Marchand general de Provisions, etc.
ST. FRANÇOIS, BEAUCE
 Mines d'or de la Beauce.

TRAVAUX IMMENSES!
FORTUNE! FORTUNE!

Tous les jours un grand nombre d'étrangers spéculateurs et ouvriers arrivent à la Rivière Jalbert, Rivière-du-Loup, rivière Chaudière, Beauce, dans le but d'acheter des lopins de terre ou de travailler à l'exploitation de ces mines si riches.
 A tout instant, l'on entend dire que des lingots depuis un gramme jusqu'à 4 onces et plus sont trouvés par des mineurs. Enfin la plus grande excitation règne à ce sujet.
 Je profite donc de cette occasion pour annoncer aux mineurs et au public en général que j'ai ouvert un magasin général au village de St. François, Beauce où les mineurs et tout ceux intéressés dans l'exploitation des mines trouveront constamment : Ferronneries : Pelles, Piques, Fourches pour dalies, (Stuce Forks) et tout ce qui concerne cette branche de commerce.
 Marchandises sèches : Tweets pour habillements, Draps, coton, flanelles, chemises, etc.,
 Groceries : Thé, café, sucres, melasses, sirop, chandelles, savon, etc.,
 Provisions : fleur, lard, poisson, saindoux, grain, etc., etc.
 Le tout vendu au même prix qu'à Québec. Il suffit d'une visite pour vous en convaincre.
 Les plus haut prix sont payés pour l'or.
 J'échange l'or pour de l'argent ou des marchandises à des conditions plus avantageuses qu'à Québec.
ALEXANDRE LANGLOIS,
 Marchand général de provisions,
 18 mars 1880